BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 886

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

433 895 265 RCS Strasbourg.
B2A.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 40100000.00 EUR.
Adresse : 51, Rue de la Division Leclerc, Zac de Brumath, 67170 Brumath.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION (Article L. 236-1 et suivants du Code de commerce) 1.Patrimoine apporté Aux termes de ce projet, la société ANALYSIS, société d'exercice libéral par actions simplifiée de biologistes médicaux au capital de 295.461 euros, dont le siège social est situé 11 chemin de la Belle au Bois Dormant – 88000 EPINAL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Epinal sous le numéro 308 820 927, Société Absorbée, transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société B2A, Société Absorbante. 2.Evaluation de l'actif et du passif de la société ANALYSIS dont la transmission à la société B2A est prévue : - Montant de l'actif : 44 038 432 € - Montant du passif :4 421 581 € - Montant actif net : 39 616 851 € 3.Rémunération de l'apport En rémunération des apports réalisés à titre de fusion, il sera procédé à une augmentation de capital de la société B2A de 17 158,56 € par création de 936 actions nouvelles de 18,33 € (valeur arrondie) de valeur nominale chacune. 4.Rapport d'échange des droits sociaux La parité d'échange ressort à : -0,0294 actions de la société B2A pour 1 ADP A- de la société ANALYSIS, -74,0007 actions de la société B2A pour une 1 ADP B+ de la société ANALYSIS. 5.Prime de fusion Le montant prévu de la prime de fusion est de 13.960,06 €. 6.Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 14 juin 2024 a été déposé : -Le 18 juin 2024 au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG au nom et pour le compte de la société B2A ; -Le 18 juin 2024 au greffe du Tribunal de commerce d'EPINAL au nom et pour le compte de la société ANALYSIS. Pour avis.